

Les prestataires d'offres de consultation parents-enfants

Une vue d'ensemble actuelle des structures, chiffres-clés et offres en Suisse

En 2024, l'Association suisse des consultations parents-enfants (AS CPE) a réalisé une nouvelle enquête dans toute la Suisse auprès des prestataires d'offres de consultation parents-enfants (CPE) afin d'obtenir une vue d'ensemble actualisée des chiffres-clés, structures et prestations de la CPE. Sur 91 organisations sollicitées, 74 prestataires représentant tous les cantons et les régions linguistiques ont participé.¹

Aperçu des résultats

Organisation Une petite moitié (43%) des prestataires ayant pris part à l'enquête sont constitués en association de droit privé. Un tiers environ (35%) sont des associations communales ou à visée spécifique et 16% des organisations font directement partie de l'administration publique. En grande majorité (76%), il s'agit de structures de relativement petite taille, employant jusqu'à 3 postes équivalent plein temps pour la CPE.

Qualification 73% des conseillères ou conseillers des organisations interrogées ont achevé une formation complémentaire pour la CPE. Une autre partie du personnel est encore en cours de formation.

Financement Le mode de financement le plus répandu (38% des prestataires) est la «contribution per capita», c'est-à-dire le calcul des fonds publics par rapport au nombre d'habitants ou de naissances dans la région concernée. En moyenne, les organisations financées par des fonds publics disposent d'un budget de CHF 6.38 par habitant et par année. Ce chiffre varie cependant entre CHF 1.11 et CHF 13.54.

Offre de consultation Les consultations au centre de consultation, les consultations téléphoniques, les visites à domicile et, dans la grande majorité des organisations, les consultations par courriel font partie de l'offre de base. Les consultations en groupe sont en augmentation depuis plusieurs années. En 2024, environ 60% des organisations proposent ce type de consultation, ce qui correspond à une augmentation de 15% depuis 2022. La moitié environ des organisations sondées propose des consultations par messagerie ou chat. Les consultations par vidéo sont possibles auprès de presque 40% des organisations. En outre, 63% des organisations disposent d'offres de consultation à horaires spéciaux (les soirs ou weekends). Une grande partie des prestataires assument également d'autres tâches en lien avec l'encouragement précoce et de la formation des parents. Celles-ci peuvent prendre la forme de groupes parents-enfants, d'offres spécifiquement adressées aux familles d'origine étrangère, etc.

Assurance qualité Divers instruments sont utilisés pour assurer la qualité dans le domaine de la CPE. 80% des organisations utilisent des normes et directives pour l'activité de consultation, 75% respectivement 54% organisent régulièrement une intervision ou une supervision et 41% des cercles de qualité. Des enquêtes auprès des parents sont réalisées régulièrement par 42% des organisations.

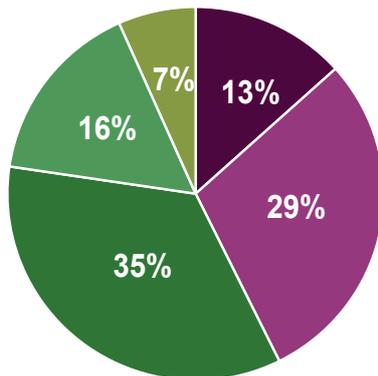
Mise en réseau La CPE entretient un réseau institutionnalisé formé de nombreux spécialistes et services. Les échanges les plus étroits ont lieu avec les acteurs du secteur de la santé, notamment les sages-femmes (95%), les pédiatres (82%) et les hôpitaux ou les maternités (86%).

1 Les statistiques relatives aux prestataires sont réalisées tous les deux ans. D'autres publications sont disponibles ici : <https://www.sf-mvb.ch/fr/nos-actions/statistiques-cpe/>.

Les chiffres ne reposant pas sur une enquête exhaustive, nous ne pouvons donner aucune indication sur le nombre total de consultations en heures ou personnes en Suisse.

Organisation

La CPE est ancrée dans toute la Suisse en tant qu'offre facilement accessible s'adressant aux familles avec des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans révolus. Toutefois, la taille et la forme d'organisation des prestataires varient considérablement.



- Association de droit privé (à l'échelle cantonale)
- Association de droit privé (à l'échelle régionale)
- Association de communes / à but précis
- Administration (canton/commune)
- Autres

Types de structures

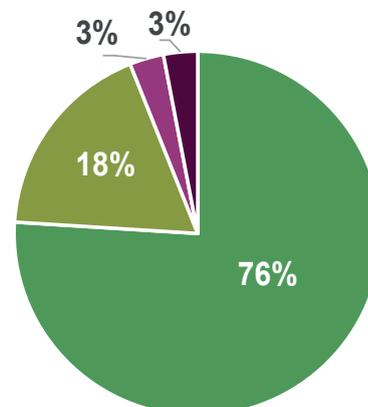
Près de la moitié des organisations interrogées (43%) sont constituées en associations de droit privé. Celles-ci peuvent, par exemple, faire partie du service d'aide et de soins à domicile, comme c'est très souvent le cas dans les régions latines.

Environ un tiers des organisations (35%) sont des associations de droit public communales, intercommunales ou avec un but précis. Enfin 16% des prestataires font directement partie de l'administration publique (commune ou canton).

Taille de l'organisation et réseau des centres de consultation

Environ trois quarts des organisations ayant pris part à l'enquête (76%) sont constitués d'employeurs d'assez petite taille totalisant jusqu'à trois équivalents plein temps (EPT) consacrés à la CPE. Parmi ceux-ci, 16% sont des très petits prestataires chez qui moins d'un équivalent plein temps est prévu pour la CPE. Le dernier quart des organisations interrogées dispose de plus de trois EPT pour l'activité de consultation. Les prestataires de très grande taille, disposant de plus de 10 EPT pour la CPE sont plutôt rares (6%). Les ressources humaines effectives consacrées à la CPE par les prestataires interrogés varient d'un 20% pour la plus petite structure à 4275% pour la plus grande qui est organisée à l'échelle d'un canton entier.

La taille des zones géographiques couvertes par les différents prestataires CPE peut varier fortement, ainsi que la densité des populations touchées. C'est pourquoi, selon les régions, il y a entre un et 260 centres de consultation. Les organisations ont toutes en commun le fait de s'inscrire dans un réseau de consultation décentralisé.



- Prestataires de petite taille (jusqu'à 3 EPT)
- Prestataires de taille moyenne (jusqu'à 8 EPT)
- Prestataires de grande taille (jusqu'à 10 EPT)
- Prestataires de très grande taille (plus de 10 EPT)

Ressources humaines

Les conseillers et conseillères sont des experts-es de la petite enfance. Ils-elles sont au bénéfice d'une formation de niveau tertiaire dans une profession de la santé ou du social et, en règle générale, d'une solide formation complémentaire en CPE. Le premier cycle de formation pour l'examen professionnel supérieur (EPS) a débuté en 2022. Les premières personnes inscrites à cette formation obtiendront leur diplôme à la fin de l'année 2024 avec le titre officiel de « consultant-e petite enfance EPS ».

Formation et emploi

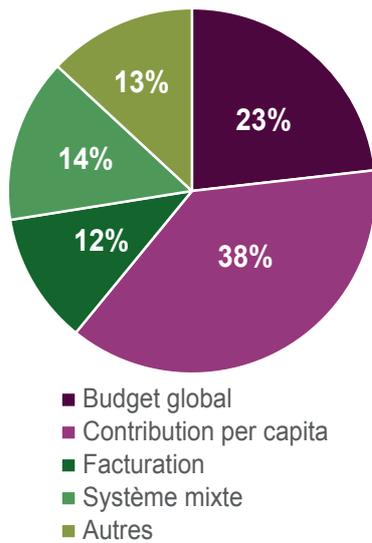
Plus de 70% des conseillers et conseillères dans les organisations interrogées sont au bénéfice d'une formation complémentaire dans le domaine CPE (études postgrades en consultation parents-enfants ou similaire). Une autre partie est actuellement en cours de formation.

Près de 90% des organisations interrogées disposent, en plus des ressources humaines consacrées à la consultation, de cotations pour les tâches de gestion, de direction ou d'administration en lien avec la CPE, signe de la professionnalisation des structures. La proportion des organisations qui ne disposent pas d'une telle répartition des tâches est par conséquent en recul.²

² En 2020, l'enquête montrait que 20% des organisations ne consacraient pas de ressources humaines à ces tâches spécifiques, tandis qu'elles étaient encore presque 40% en 2016.

Financement de l'offre

La CPE est soutenue par les pouvoirs publics dans toute la Suisse et peut, par conséquent, être mise gratuitement à la disposition de toutes les familles. Les contributions des parents, par exemple sous forme de frais uniques, existent dans des cas extrêmement isolés et représentent moins d'un pourcent des budgets.



Systèmes de financement

En ce qui concerne les formes de financement, la «contribution per capita», c'est-à-dire le calcul des fonds publics par rapport au nombre d'habitants ou (plus rarement) au nombre de naissances dans la zone couverte représente le système le plus courant avec 38% des prestataires interrogés. L'autre système largement répandu (23%) consiste en un contrat de prestation doté d'un budget fixe. 12% des organisations facturent les prestations fournies selon un système de points tarifaires et 14% pratiquent un système de financement mixte (en général contribution per capita et facturation).

Budget

En moyenne suisse, les organisations disposent d'un budget de CHF 6.38 par habitant-e et par année dans la zone qu'elles couvrent. La fourchette effective chez les organisations interrogées va d'un montant par habitant-e de CHF 1.11 à CHF 13.54.

Les prestataires dans toutes les régions du pays travaillent avec des budgets comparables. En Suisse allemande, ceux-ci tendent toutefois à être plus élevés et se situent plutôt à CHF 6.92 par personne, avec d'importantes variations entre les organisations. La moyenne pour la Suisse romande et le Tessin se situe à environ CHF 5.61.

En plus du nombre d'habitants-es, plusieurs facteurs ont une incidence sur les coûts des prestations et doivent être pris en considération. Il s'agit notamment de la structuration de l'offre, de la structure d'âge des enfants, de la complexité des situations de consultation et de la composition démographique de la région couverte. Les ressources financières nécessaires à une offre de qualité dépendent de tous ces éléments.

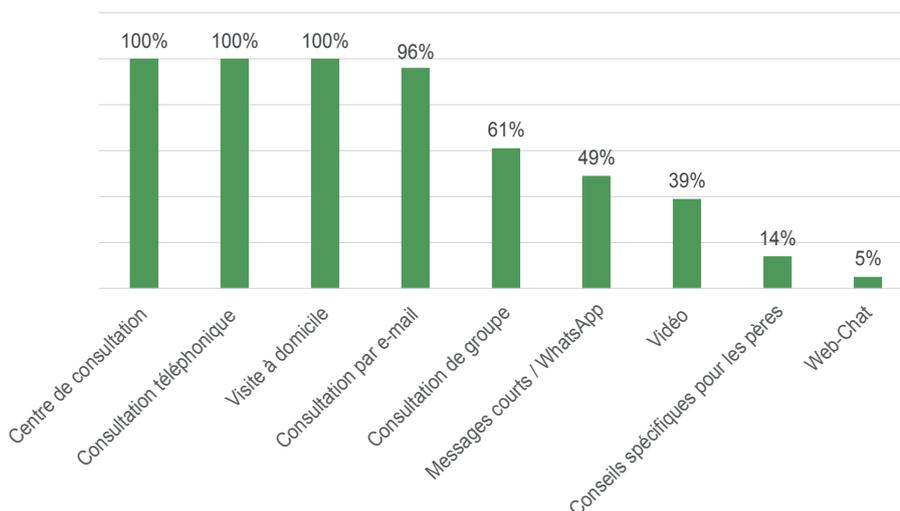
Offre de consultation

La CPE propose ses prestations de consultation aux familles avec des nourrissons et des enfants en âge préscolaire. En plus de son «offre de base», la CPE est un acteur important de l’encouragement précoce et propose d’autres offres spécifiques aux groupes cibles.

Offre de base

Les consultations au centre de consultation, consultations téléphoniques, visites à domicile et consultations par courriel font partie de l’offre de base. Les consultations par courriel ont connu une croissance importante ces dernières années (de 65% des organisations en 2018 à 96% en 2024). C’est pourquoi, les consultations par courriel font désormais partie intégrante de l’offre de base de la CPE. Le besoin de consultations de groupe continue aussi d’augmenter (accroissement de 15% depuis 2022) et fait maintenant partie de l’offre de 60% des organisations environ. 63% d’entre elles proposent, en outre, des prestations à des horaires particuliers (les soirs ou weekends). Les consultations numériques (WhatsApp et vidéo) restent à peu près constantes depuis 2022 et se situent à 49%, respectivement 39%. Au cours de ces dernières années, les offres et consultations spécialement adressées aux pères ont été développées dans plusieurs cantons. Actuellement, 14% des organisations interrogées disposent de prestations spécifiques pour les pères.³

Certains centres de consultation souhaitent développer une partie de leurs prestations à l’avenir. 20% des organisations interrogées, respectivement 30%, indiquent vouloir ajouter, dans un avenir proche, à leur catalogue de prestations les consultations de groupe ou les offres spécifiquement adressées aux pères.



³ Entre autres dans les cantons de Berne, St-Gall, ville et canton de Zürich.

Encouragement précoce et formation des parents

La majeure partie des organisations assume aussi d’autres tâches dans les domaines de l’encouragement précoce et de la formation des parents. Des offres spécifiquement adressées aux familles de langue étrangère sont proposées par 30% des organisations interrogées. Ceci comprend notamment des consultations en groupe avec une médiation culturelle, ou encore des programmes de conseil qui vont à la rencontre du public concerné dans les centres pour requérants d’asile.

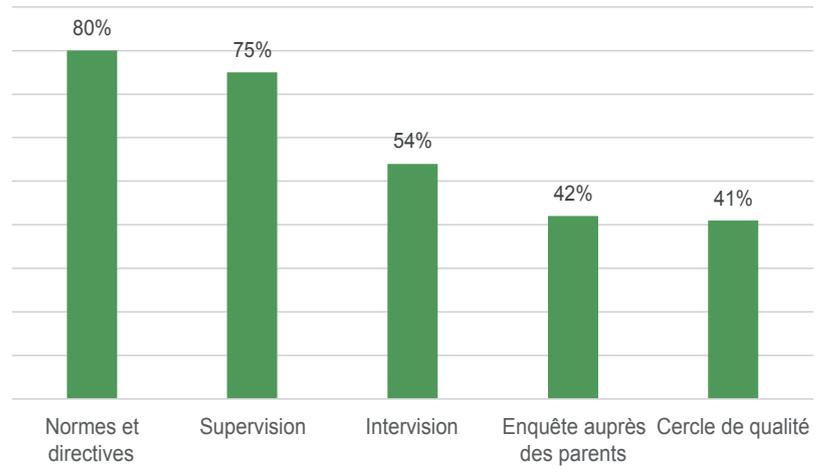
De nombreuses organisations disposent en outre d’offres comme les groupes parents-enfants (47%) ou les rencontres pour enfants en bas âge (32%). Une organisation sur dix environ propose des cours adressés aux parents (p. ex. massage pour bébé, cours autour du tissu porte-bébé) et 45% organisent des soirées thématiques autour de la petite enfance (p. ex. sur des questions liées au développement ou à l’éducation).

Signalement des naissances

Afin de faciliter l’accès à l’offre de consultation pour toutes les familles, les organisations de la CPE obtiennent les signalements des naissances de la part des autorités publiques et / ou des hôpitaux ou maisons de naissance (avec l’accord des parents). 83% des organisations interrogées indiquent recevoir le signalement des naissances de la part des autorités compétentes. 91% précisent qu’elles obtiennent ces signalements de la part des hôpitaux ou maisons de naissance.

Assurance qualité

Pour garantir la qualité de leurs prestations, les organisations interrogées utilisent divers instruments. Dans 80% des organisations, on utilise systématiquement des normes et directives (de l'ASCPE et/ou propres) pour l'activité de consultation. 75%, respectivement 54% des organisations réalisent régulièrement des supervisions respectivement des interventions et 41% pratiquent les cercles de qualité. Des sondages auprès des parents sont effectués de manière régulière par 42% des prestataires.



Mise en réseau

La mise en réseau active dans le système de la petite enfance est un élément central du travail de la CPE. L'enquête montre que la CPE travaille en réseau et de manière institutionnalisée avec de nombreux professionnels et services spécialisés.⁴

Les échanges les plus étroits ont lieu avec les acteurs du secteur de la santé : 95% des organisations interrogées approuvent notamment la mise en réseau institutionnalisée avec les sages-femmes, 82% avec les pédiatres et 86% avec les hôpitaux et les maternités, mais plus rarement avec les gynécologues (24%). 41% des organisations entretiennent un réseau institutionnalisé avec les services psychologiques et psychiatriques pour enfants.

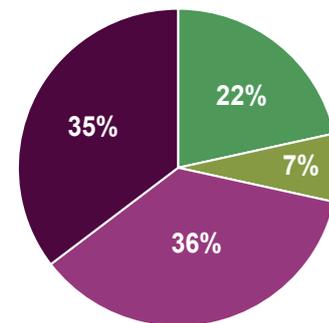
La CPE dispose également d'un large réseau avec les offres d'accueil extra-familial, notamment les crèches (62%) et les groupes de jeu (58%), ainsi qu'avec les autorités telles que les services sociaux (64%), les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (65%) et les services cantonaux ou communaux spécialisés dans le domaine de la petite enfance (68%) et de la migration (57%).

De nombreux services CPE entretiennent, en outre, des liens étroits avec les acteurs du domaine de la pédagogie curative (éducation précoce spécialisée, psychomotricité, logopédie), ainsi qu'avec l'ergothérapie et la physiothérapie. Les points de contact sont moins nombreux avec les services spécialisés de la prévention et du traitement des dépendances.

⁴ Les questions portaient sur la mise en réseau institutionnalisée de la CPE avec différents acteurs. Cela signifie qu'il existe un échange actif, indépendant des personnes et régulier, aussi bien par des contacts directs que par la mise en réseau et la collaboration dans le cadre de comités, de groupes de travail, de projets.

Défis

Un tiers des organisations voient un défi majeur dans le fait que l'offre de la CPE est trop peu connue du groupe cible. 35% des prestataires expriment en effet qu'ils rencontrent des difficultés dans l'accès aux parents. Les questions liées au financement préoccupent aussi un quart des prestataires. Il semble que le manque de ressources humaines ne soit en revanche pas un défi important pour la CPE actuellement, malgré la pénurie de main d'œuvre qualifiée à l'échelle nationale.



- Financement de l'offre
- Manque de personnel qualifié
- Visibilité
- Accessibilité des groupes cibles

La consultation parents-enfants

La CPE est une offre de promotion de la santé et de prévention en faveur des nourrissons, des enfants en bas âge et des enfants jusqu'à l'âge de cinq ans révolus. Elle accompagne les parents et autres personnes de référence de l'enfant, les renforce dans leurs compétences en matière de prise en charge et d'éducation et elle les soutient dans les questions et défis liés à la vie quotidienne de la famille.

Avec son offre facilement accessible, en réseau, disponible dans toute la Suisse, la CPE est un acteur fondamental dans l'encouragement précoce

[Concept abrégé et portefeuille de prestations de la CPE
Statistiques \(2022\)](#)